B.N.B.

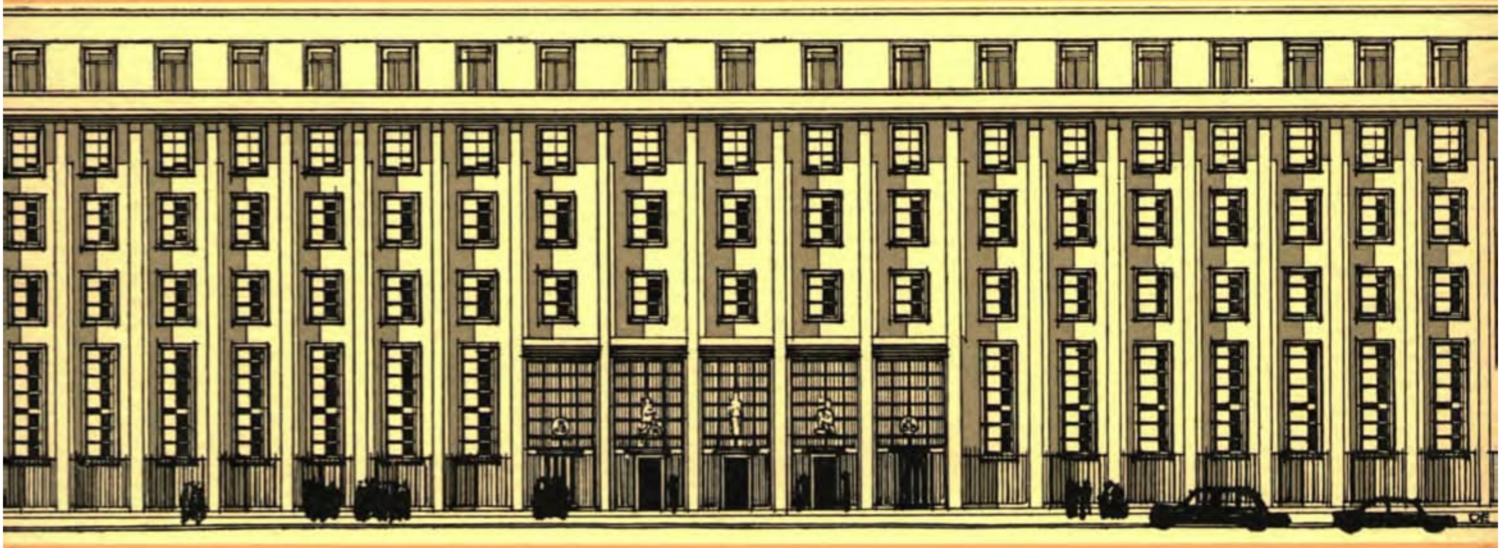

N.B.B.

JUIN
JUNI
1954

B N B
B
B

REVUE MENSUELLE *publiée par et pour le personnel de la Banque Nationale de Belgique*

MAANDELIJKS TIJDSCHRIFT *uitgegeven door en voor het personeel der Nationale Bank van België*

Affiliée à l'Union des journaux d'entreprise de Belgique
Aangesloten bij het Verbond van Belgische personeelsbladen

Rédactrice en chef - Hoofdredactrice
A. MAES

Secrétaire de rédaction - Redactiesecretaresse
S. DE WISPELAERE

Traducteur - Vertaler
F. VAN DE CASTEELE

Photographes - Fotografen
M. VITS & J. SALLUSTIN

Sommaire - Inhoudsopgave

La lutte contre l'eau. M. Van Goethem nous parle des fondations de la Phase II 2

Faisons connaissance avec... Notre agence à Huy 6

Le Jour « V » 9

Envoi par la poste ou remise directe. Que préférez-vous? — Bestelling per post of rechtstreekse overhandiging. Wat verkiest U ? 10

Une enquête à l'Imprimerie. Que pensez-vous du nouveau réfectoire? — Een opinieonderzoek in de Drukkerij. Hoe denkt U over de nieuwe refter? 12

A. M. Une page d'histoire. La Banque à l'Exposition de Saint-Louis en 1904 17

Quelques livres — Enige boeken 19

J. Dalem. 1er mai dans la Cité du Torè ... 20

La Croix Jaune et Blanche — Het Wit-Gele Kruis 23

Notre Club — Onze Club 25
- Assemblée générale annuelle — Jaarlijkse algemene vergadering.
- Nos victimes du sport. Tournoi interservices de football 1954.
- Championnats interbanques de natation.

La vie sociale — Het sociale leven 30

La vie professionnelle — Het beroepsleven ... 31

Echos 35

Le cross B.N.B. nº 6 36

Imprimé sur les presses
de l'Imprimerie de la Banque Nationale de Belgique

Gedrukt op de persen
der Drukkerij van de Nationale Bank van België

10e ANNEE JAARGANG 1954 JUIN JUNI

Nr 6

LA LUTTE CONTRE L'EAU

M. Van Goethem nous parle des fondations de la Phase II

La construction de la Phase I de nos nouveaux bâtiments a posé aux architectes, ingénieurs et entrepreneurs qui en avaient la charge de nombreux problèmes de stabilité, d'isolation acoustique et de résistance. Nous les avons, à diverses reprises, exposées ici même pour nos lecteurs (1).

Il est bien évident que des problèmes analogues devaient aussi surgir au moment où fut entreprise, il n'y a guère longtemps, la construction de la Phase II qui s'élève chaque jour sous nos yeux à une vitesse record. Mais en outre, il y avait lieu, cette fois, d'assurer la stabilité des anciens bâtiments en consolidant des structures et en reprenant en sous-œuvre des fondations existantes.

Ces travaux, peu spectaculaires mais néanmoins critiques et toujours malaisés, exigèrent de nombreuses discussions, sur les chantiers comme dans les bureaux des constructeurs. Il est juste de citer ici MM. Moenaert, Marcel François et le Bureau Seco qui apportèrent le fruit de leur expérience dans la recherche d'une solution.

Des tonnes de déblais s'accumulent...

Les données du problème étaient complexes.

Il fallait d'une part, maintenir une partie des bâtiments ayant abrité l'ancienne Caisse Centrale ainsi que l'aile où se trouvaient jadis les bureaux de la Direction.

D'autre part, les fondations des nouveaux bâtiments devaient être prévues :

1) A 7 m. en contre-bas des fondations des anciens bâtiments de la Direction;

2) 4,80 m. plus bas que celles de l'ancienne Caisse Centrale;

La démolition d'une partie des locaux de l'ancienne Direction est entamée.

(1) Voir *Revue B.N.B.* de février, mars et avril 1948, février 1951, janvier et novembre 1952.

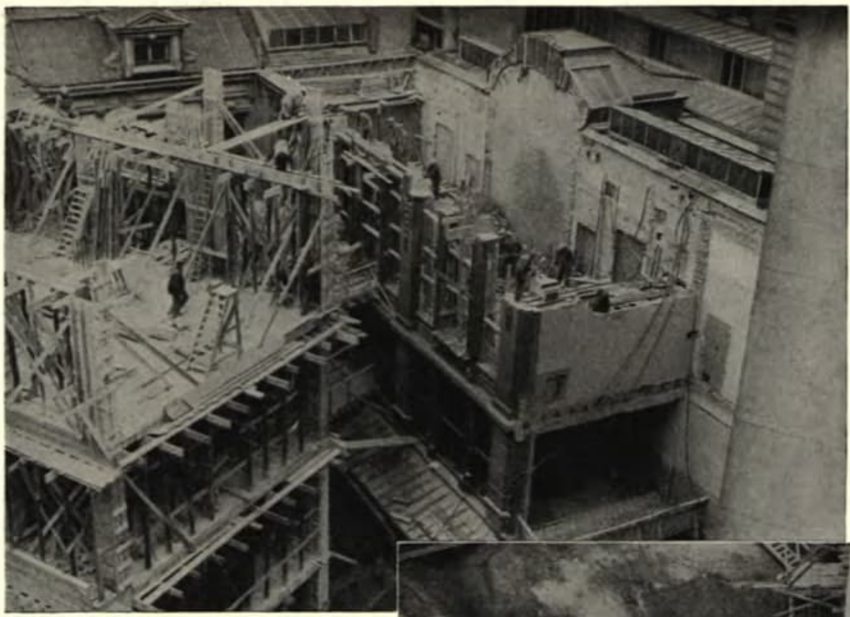

←

La démolition se poursuit pendant que la construction du nouveau Bloc s'élève.

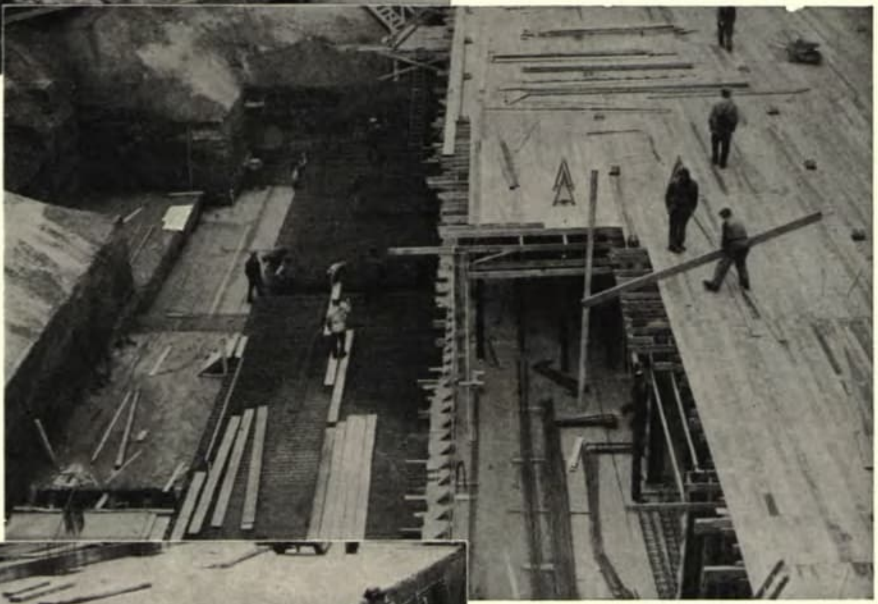

→

Fondations du Bloc B. Phase II. On aperçoit à gauche le mur de soutènement des terres.

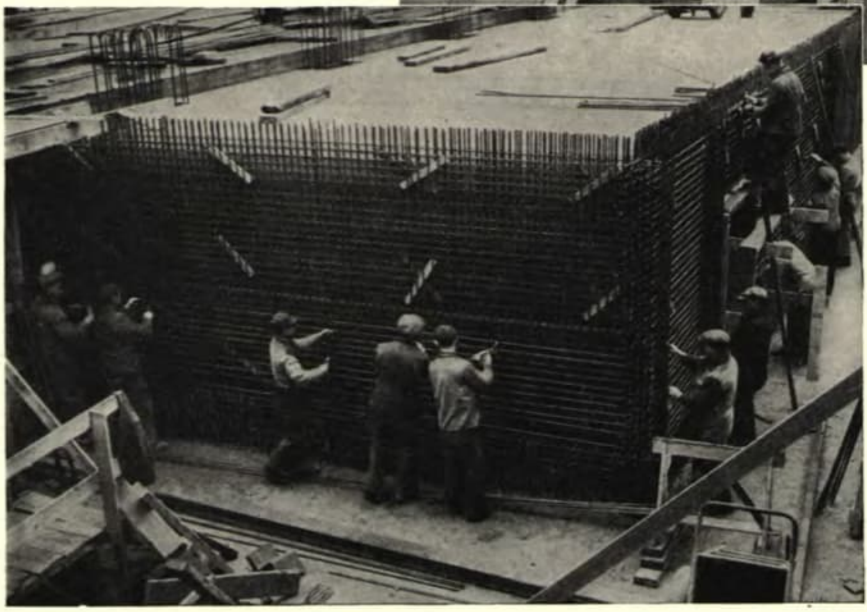

←

Ferraillage des murs de blindage des chambres fortes.

3) A 13,20 m. sous le niveau des fondations de la Collégiale Sainte-Gudule.

Enfin, le terrain compris entre les nouvelles et les anciennes constructions devait rester intact pour ne pas occasionner des désordres aux bâtiments existants et pour permettre que les fondations nouvelles soient assises sur un sol ferme et homogène.

Comme on le sait, le terrain de notre quartier est le cauchemar des architectes : les « sables boulants » contiennent des poches d'eau contre lesquelles il est prudent de prendre toutes les précautions. Aussi fallut-il en tout premier lieu construire un mur de soutènement A (Plan n° 1, fig. 1) dont le pied est à la côte de 26,60, c'est-à-dire à 6,20 m. au-dessous du niveau des caves du bâtiment de l'ancienne Caisse Centrale. Le travail fut exécuté en tranchée blindée, ce qui signifie que les parois de cette tranchée sont maintenues écartées par des gîtes de bois dalées par des étais horizontaux, placés tous les mètres.

Ce mur de soutènement est construit en béton de briquaillons provenant des démolitions. Il bloque la poche d'eau et empêche tout mouvement de terrain.

En second lieu, il fallut clôturer la partie de l'ancienne Caisse Centrale qui est actuellement occupée par les Imprimés. On dut construire à

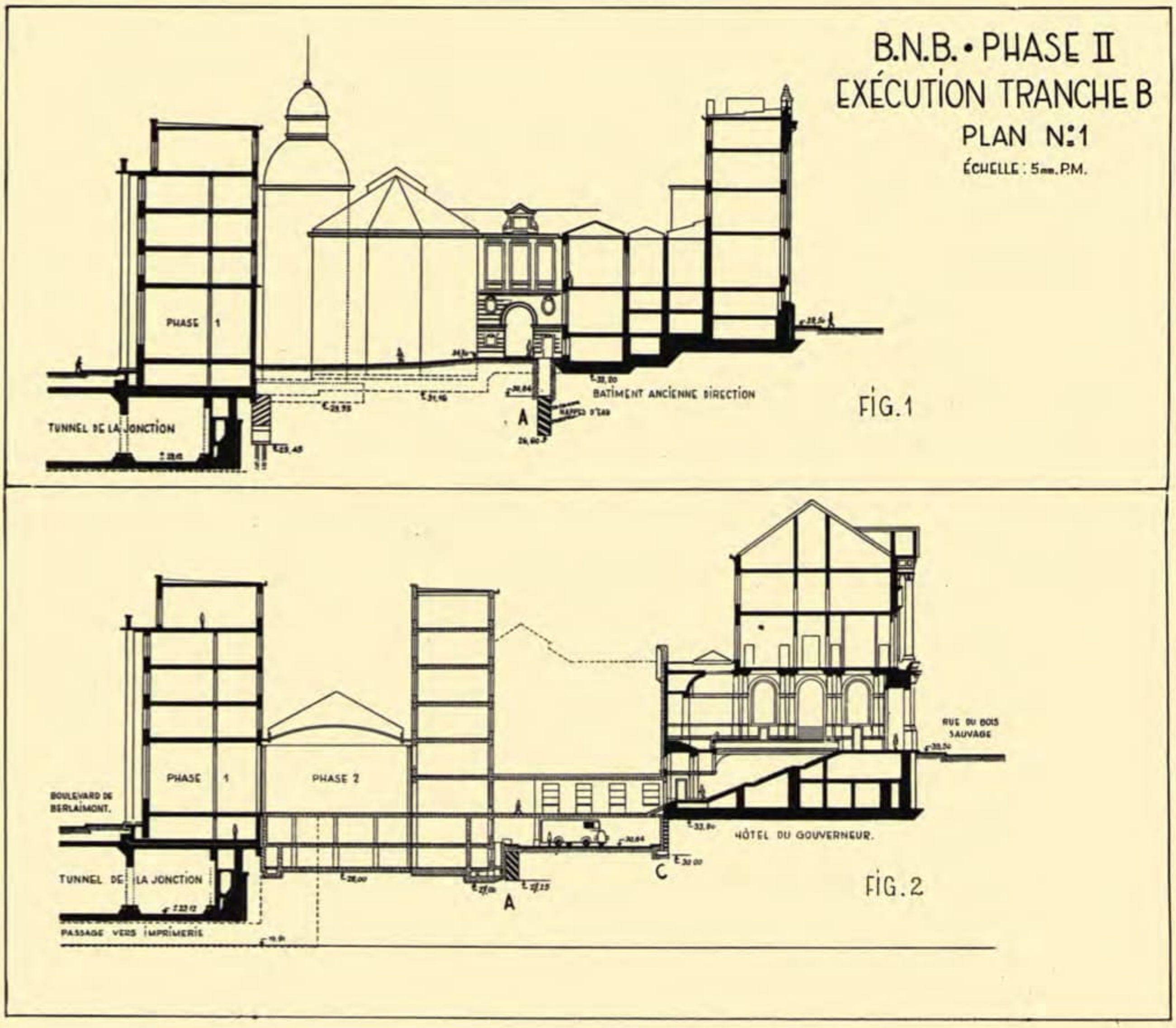

cet effet le mur de séparation B (voir Plan n° 2, fig. 1) et le descendre, toujours en tranchée blindée, 3,85 m. plus bas que les caves existantes, c'est-à-dire jusqu'à la côte 29.

Enfin, par puits successifs, on rempiéta les murs extérieurs de l'ancienne Caisse Centrale (vers le nouveau bâtiment) jusqu'à la même côte, et l'on rempiéta le mur C formant la nouvelle façade intérieure de l'ancienne Direction jusqu'au niveau 30 (Plan n° 1, fig. 2).

Sous la protection de ces murs de soutènement et de rempiètement l'on put alors procéder en toute liberté, c'est-à-dire sans la présence d'étais encombrants, aux travaux de démolition et de déblais, suivis de la construction proprement dite de la Phase II.

Malgré tous les risques et les dangers que présentent inévitablement des entreprises de ce genre, l'on peut dire aujourd'hui, avec quelque fierté, que les travaux se sont déroulés sans accidents ni désordres.

La construction de l'ossature en béton armé de la Phase II (Bloc B) sera terminée à l'heure où paraîtront ces lignes. Sauf imprévus, le bâtiment pourra être occupé à la fin du mois d'avril 1955.